**Zeitschrift:** L'Émilie : magazine socio-culturelles

Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe

**Band:** [90] (2002)

**Heft:** 1468

### Inhaltsverzeichnis

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch





Andrée-Marie Dussault

4 Brèves

5 Actualité Se libérer de l'alcool Prostitution: proiet de loi vaudois vidé de sa substance?

8 Débat

Partenariat fédéral: les couples homos reconnus ?

> 9 Actrice sociale Fabienne Bugnon

11 Bureaux de l'égalité La crèche est rentable, c'est son absence qui coûte!

14 Dossier

Parité à tout prix: bonus ou malus?

21 Lettres à l'émiliE

22 Société

Main basse sur la sexualité féminine

Prochain délai de rédaction: 10 décembre

# Sommaire Qui veut la fin, veut les moyens

A l'Uni, la parité coûte cher, très cher. Jusqu'à plus de 70 000 francs la femme embauchée, à en croire le contenu d'une mesure incitative élaborée par le programme fédéral «Egalité des chances entre femmes et hommes dans les Universités», visant à promouvoir les femmes au sommet de la hiérarchie universitaire. Ainsi, pour chaque femme nominée comme professeure, la Confédération remet une enveloppe de 70 000 francs à la faculté qui embauche. Que penser d'un tel échange? Mais c'est scandaleux! On achète les femmes ! Sans compter que si toutes les facultés se décident soudainement à combler la carence féminine dans leurs effectifs, c'est une somme rondelette qui passera de la bourse publique aux mains de l'Uni. Et pourquoi 70 000 francs la femme ?

Mais si la mesure incitative financière était la mesure qui allait faire basculer la donne quant à la représentation des sexes dans les plus hautes sphères universitaires ? Et si, en dernière analyse, l'argent était le seul langage universel; l'argument le plus convaincant en faveur de la parité femme-homme à l'Uni ? En tout les cas, la mesure a le mérite certain de faire parler d'un sujet rarement abordé: la sur-réprésentation masculine dans le corps professoral. Car bizarrement, tout comme lorsque l'on parle de prostitution, il est question des prostituées ou lorsque l'on aborde la violence conjugale, on fait référence aux femmes battues, quand on évoque la représentation inéquitable des sexes dans les postes de pouvoir, on occulte la place et le rôle des hommes dans la problématique.

En l'occurrence, ceux-ci occupent 91% des postes de professeur-e universitaire en Suisse. Est-ce scandaleux? Non, personne ne semble s'en émouvoir. C'est tout ce qu'il y a de plus

normal; c'est presque naturel, tellement cela fait partie de la réalité quotidienne à laquelle nous sommes habitué-e-s. En revanche, ce qui choque, ce qui détonne et suscite la polémique, c'est l'idée que des sous entrent en ligne de compte pour promouvoir une juste représentation des femmes et des hommes là où il y a du pouvoir. Dans une société égalitaire, ce qui susciterait un débat vif et émotif, ce n'est pas le fait de prendre les grands moyens pour atteindre une certaine justice sociale; c'est l'idée que l'on puisse accepter qu'un sexe occupe neuf dixièmes des postes les mieux rémunérés et les plus prestigieux au sein de l'institution sociale garante du savoir.

Aujourd'hui, on se dit outré-e parce que des deniers publics sont versés pour favoriser la promotion des femmes comme profs à l'Uni. Pourtant, personne n'ignore que si l'on a sérieusement l'intention de régler un problème, dans notre société, il faut en paver le prix, généralement avec de l'argent sonnant et trébuchant. Le principe d'égalité entre les sexes inscrit dans la loi, est-il un alibi pour se donner bonne conscience, ou souhaitonsnous qu'il devienne réalité ? Si la seule façon de remédier à une inégalité historique est de sortir le porte-feuille, sortons-le. A moins que quelqu'un-e ait une meilleure suggestion ? •